



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Crédit photo : Lise SILU / Agence du Service Civique

Service Civique en Occitanie

Stratégie régionale de développement 2026

Préambule

La stratégie régionale de développement du Service Civique est élaborée par la Direction de région académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports Occitanie (DRAJES), à partir des orientations et priorités nationales définies par le conseil d'administration et le comité stratégique de l'Agence du Service Civique, et en concertation avec les services départementaux jeunesse, engagement et sports (SDJES).

Cette stratégie s'appuie également sur les travaux du comité de coordination régionale du Service Civique en Occitanie, réuni sous l'autorité du préfet de la région Occitanie, délégué territorial de l'Agence du Service Civique.

La stratégie régionale 2026 repose sur 4 axes.

Axe 1 – Rapprocher l’offre et la demande de missions de Service Civique

- Informer les jeunes, notamment les plus éloignés et les jeunes « empêchés » ;
- Développer « l’aller vers » et l’information « par les pairs » ;
- Faire connaître l’offre de missions existante ;
- Garantir l’attractivité et l’accessibilité des missions à tous les jeunes ;
- Orienter le développement sur les « territoires carencés » en offres ;
- Lever les obstacles à l’engagement des jeunes (mobilité, logement...).

Au-delà de ces actions, le pilotage des agréments par la DRAJES et les SDJES en lien étroit avec les organismes agréés, devra permettre d’améliorer le taux de transformation des missions agréés, en recrutements effectifs de jeunes volontaires, particulièrement dans un contexte de stabilisation ou de baisse des capacités d’agrément.

Axe 2 – Développer l’offre de missions dans les domaines de politique publique prioritaires pour l’État et ceux plébiscités par les jeunes

- Domaine de l’environnement avec le déploiement du Service Civique écologique ;
- Domaine de la solidarité et de la lutte contre la pauvreté ;
- Domaine de l’égalité femmes/hommes et de la lutte contre les discriminations ;
- Domaine de la santé, du sanitaire et du social, dont la solidarité intergénérationnelle ;
- Le Service Civique à l’international, dont en réciprocité ;
- ...

Par ailleurs, des actions seront conduites pour accroître l’engagement des collectivités territoriales dans le Service Civique, au bénéfice des jeunes de leurs territoires et de leurs politiques locales. A cet effet, des projets de territoires portés par des collectivités au sein de consortiums d’acteurs, pourront être financés et accompagnés par la DRAJES et les SDJES.

Axe 3 – Renforcer la veille qualitative

Garantir l'accessibilité du Service Civique à tous les jeunes

- Par des process de recrutement excluant tous critères de sélection liés au niveau de formation initiale, au niveau de qualification, à l'expérience des candidats, etc ;
- Par le soutien à des actions permettant de proposer une offre de missions et d'accompagnement adaptée pour les publics à besoins spécifiques, notamment les décrocheurs scolaires, les jeunes en situation de handicap, les réfugiés bénéficiaires de la protection internationale, etc.

Structurer et sécuriser

- Le dispositif d'intermédiation de Service Civique, et rendre lisible l'offre régionale ;
- Le déploiement du Service Civique au sein du mouvement sportif, via la mise en œuvre du plan d'action régional dédié,

Déployer et généraliser la formation des acteurs du Service Civique

- Promouvoir et réguler l'offre existante de formations civiques et citoyennes pour les volontaires ;
- Expérimenter en 2026/2027, une formation des volontaires sur la préparation aux crises ;
- Généraliser la formation des organismes d'accueil et des tuteurs de volontaires ;
- Développer la formation des organismes, tuteurs et volontaires, à la prévention et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

Veiller au bien être des volontaires

- Conduire et soutenir des actions de prévention en santé mentale des jeunes volontaires ;
- Améliorer les outils permettant de traiter et suivre les réclamations et signalements ;
- Intensifier le contrôle de Service Civique.

Axe 4 – Faire connaître et reconnaître l’engagement des volontaires et tuteurs du Service Civique

Animer les communautés d’acteurs du Service Civique

- Faire connaître l’engagement des volontaires de la région, notamment à l’occasion de la quinzaine régionale du Service Civique en Occitanie et de l’année internationale des volontaires ;
- Animer la communauté des organismes d’accueil et des tuteurs, afin de favoriser les échanges de pratiques et d’expertises.

Valoriser et reconnaître les compétences développées par les volontaires et tuteurs

- Développer le recours aux dispositifs d’identification et de reconnaissance des compétences, par et pour les volontaires, notamment DiagOriente ;
- Promouvoir le Service Civique et ses impacts et plus-values sur les parcours, auprès des recruteurs ;
- Promouvoir et valoriser les pratiques exemplaires et innovantes des organismes d’accueil.

Renforcer la place du Service Civique dans les parcours d’engagement tout au long de la vie

- Organiser les articulations avec les autres programmes d’engagement pour favoriser les parcours d’engagement.

Contacts

DRAJES Occitanie :

Rodolphe BERNEISE, coordonnateur régional Service Civique Occitanie

04 48 18 40 46 – 06 63 02 83 72

drajes-servicecivique@region-academique-occitanie.fr

SDJES :

Franck BOUTET, référent départemental

Service Civique pour l'Ariège

05 67 76 59 56 – 06 70 70 76 17

franck.boutet@ac-toulouse.fr

Clotilde VAYSSE, référente

départementale Service Civique pour
l'Aude

04 34 42 91 37 – 06 10 20 11 37

clotilde.vaysse@ac-montpellier.fr

Simon RAMAT, référent départemental

Service Civique pour l'Aveyron

06 45 37 85 84

simon.ramat@ac-toulouse.fr

Blandine POIX, référente départementale

Service Civique pour le Gard

04 66 62 86 78 – 07 86 08 80 07

blandise.poix@ac-montpellier.fr

Clémence NIOCHE, référente

départementale Service Civique pour la
Haute-Garonne

05 36 25 86 66 – 06 27 99 22 28

sdjes31-service-civique@ac-toulouse.fr

Jacques DEF, référent départemental

Service Civique pour le Gers

06 45 16 46 50

jacques.def@ac-toulouse.fr

Thierry ROOS, référent départemental

Service Civique pour l'Hérault

04 48 18 40 13 – 06 49 81 18 39

sdjes34@servicecivique@ac-montpellier.fr

Séverine GAUTHIER référente

départementale Service Civique pour
l'Hérault

04 48 18 40 13 – 06 49 81 18 39

sdjes34@servicecivique@ac-montpellier.fr

Géraldine COMBA, référente

départementale Service Civique pour le
Lot

05 67 76 55 35 – 06 70 92 99 26

geraldine.comba@ac-toulouse.fr

Benoît VALARIER, référent départemental

Service Civique pour la Lozère

04 30 43 51 93 – 06 49 65 75 30

benoit.valarier@ac-montpellier.fr

Muriel DELPRAT, référente

départementale Service Civique pour les
Hautes-Pyrénées

06 09 95 74 43

muriel.delprat@ac-toulouse.fr

Karl VERANEN, référent départemental

Service Civique pour les Pyrénées-
Orientales

04 11 64 23 33

karl.veranen@ac-montpellier.fr

Cécile FONT, référente départementale

Service Civique pour le Tarn

05 67 76 59 25 – 06 13 03 70 44

sdjes81-servicecivique@ac-toulouse.fr

Sonia ONFROY, référente départementale

Service Civique pour le Tarn-et-Garonne

05 36 25 86 57

sdjes82-service-civique@ac-toulouse.fr

